

L'aide obtenue pour une résidence de création artistique est soumise à certaines conditions et à une structuration administrative, dont voici la liste :

- L'utilisation des logos de la FCMA et de la Loterie Romande dans votre communication (téléchargeables sur le site de la FCMA) avec preuve d'utilisation de ces derniers.
- Un bilan comptable de la résidence : les postes mentionnés dans le budget (annexé à la convention) doivent être justifiés par des quittances/reçus/factures. Les reçus/quittances doivent être signés par les bénéficiaires. Les musiciens et techniciens doivent être payés et ceci doit être justifié. Ils sont soit indépendants (avec statuts), soit engagés par une association/structure (qui cotise pour les charges sociales des musiciens et qui fournit une fiche de salaire).
- Un bilan qualitatif / compte rendu de la résidence (un questionnaire est à votre disposition sur la page suivante pour vous aiguiller).
- La liste des concerts à jour suite à la résidence (il se peut que des concerts aient été confirmés entre le dépôt de la demande de résidence et son exécution).
- Les Articles de presse concernant l'actualité de votre projet suite à la résidence, s'il y a lieu. Nous vous remercions de nous faire parvenir régulièrement votre information à jour durant l'année en cours suivant la résidence.
- Si possible, des photos de la résidence, du vernissage, concerts suivants la résidence, etc.
- la convention de résidence signée par l'artiste, la salle et la FCMA.

QUESTIONNAIRE SUR VOTRE RESIDENCE

GROUPE :

LIEU :

DATES :

Voici un questionnaire qui pourra vous aiguiller dans la rédaction de votre bilan qualitatif. Ces questions représentent un support pour votre réflexion globale autour de votre projet de création artistique. Chaque expérience étant unique, vous pouvez tout à fait traiter d'autres thèmes, ressentis, travaux, etc, dans votre bilan.

Sur le plan scénique :

Quels étaient les buts recherchés par votre groupe avant la résidence ?

Quel était le rythme de votre travail ? (Horaires, répartition du travail, etc.)

Le travail effectué lors de cette résidence a-t-il changé quelque chose dans votre approche des prochains concerts ? Si oui, quoi ?

La résidence vous a-t-elle apporté quelque chose que vous n'attendiez pas au début ?

Sur le plan technique :

Qu'avez-vous le plus travaillé durant cette résidence ? (Présence scénique, son, lumière, mise en scène, voix, etc.)

Qu'est ce qui a le plus progressé dans votre groupe durant la résidence ?

Sur le plan relationnel et personnel :

Cette résidence a-t-elle répondu à vos attentes ? Oui, non, expliquez.

Aviez-vous un coach ? Si oui, que vous a apporté ce dernier ?

Quelle idée auriez-vous pour améliorer l'organisation de vos prochains projets ?

Auriez-vous pu mener ce projet sans l'aide de la FCMA ?

Qu'avez-vous particulièrement apprécié ? Points négatifs ?

Divers :